



Avocat peu scrupuleux besoin de conseils

Par **Concorde**, le **04/10/2015** à **10:50**

Bonjour,

Cela fait deux fois que je prends un Avocat pour me défendre pour une affaire de succession, deux fois que ceux ci encaissent l'aide juridictionnelle et après plus de nouvelles , je l'ai appelé ils reconnaissent à peine connaître mon affaire, et font le mort alors que je leur faisais confiance, j'ai vraiment besoin d'aide !!! que puis je faire pour que l'avocat reprenne en charge mon dossier:

dossier: mon compagnon et moi même achetons un bien en indivision en 2006 80% pour moi et usufruit, 10 % pour mon fils et 10 % pour son fils né d'un premier mariage, mon compagnon décède 6 mois après, depuis son premier fils âgé de 28 ans ne veut entendre parler de cette succession et ne veut pas signer les documents relatifs ce qui fait que depuis 9 ans je ne peux rien faire de ce bien ,ni le vendre, alors que ce serait la meilleure solution, je frappe aux portes des notaires pareils, apparemment l'ancien procureur de la République PB à qui j'ai fait également appels fait barrage (personnalité inflexible et dogmatique) qui ne défend pas la veuve et l'orphelin de ce fait ce bien entraîne des frais d'impôts de rafraîchissements, d'entretiens et de déplacements alors que je ne l'occupe pas !!! et que je gère seule en invalidité mes 2 enfants qui vivent leur adolescence dans ce contexte. Je précise que je ne l'occupe pas car mon compagnon y est décédé elle est trop triste et à présent inhabitable . Merci de vos conseils pour faire avancer cette machine infernale qui m'empêche de vivre sereinement.